peu féconde en fait de nouvelles; aussi ai-je peu de chose à vous écrire.

» Je viens d'apprendre de bonne source que le gouverneur-général va prendre des mesures efficaces pour la répression des abus introduits dans la protection étrangère, et dont le nombre s'augmente à vue d'œil. On assure qu'aux termes des traités, la protection étrangère, qui s'étend maintenant même aux boutiquiers sujets chrétiens de la Porte, sera limitée au nombre réel des employés des offices consulaires des Puissances amies. L'on ne saurait trop applaudir à cette mesure qui est du droit du gouvernement impérial et tout à fait conforme aux véritables intérêts des sujets européens. Cette réforme importante aura donc pour double résultat de rétablir la liberté d'action du gouvernement légitime sur une partie de ses propres sujets; 2o de rendre la protection européenne plus efficace n'étant accordée qu'à ceux qui ont le droit d'en jouir. Si cette question qui a été plus d'une fois agitée n'a jamais pu être réglée, la cause en est révélée dans ce fait. Les autorités ottomanes, loin de faire ressortir les abus et les réprimer, entraînaient la question sous un autre point de vue; elles contestaient la question du droit. Il paraît que cette fois-ci tout en admettant la question du droit de protection, on veut préciser le nombre et la catégorie des protégés, et c'est l'unique moyen de faire disparaître les abus.

» Le bateau d'Alexandrette, arrivé depuis quelques jours, à débarqué ici 11 hongrois de ceux qui se trouvaient à Alep. Ils sont porteur de passeports anglais, et ils se rendront prochainement à Londres d'où ils se proposent de se rendre en Amérique. Le général Kmoitby a reçu son congé. Cinq parmi les réfugiés hongrois n'ont pas voulu quitter le service impérial.

» Le général Stein a reçu l'ordre de la capitale de se rendre à Alexandrette avec le sérasskier pour dresser le plan des localités et indiquer les moyens d'y opérer un débarquement des marais qui infectent l'air. Cette mesure est une nouvelle preuve de la sollicitude du gouvernement impérial et de son désir de concourir au bien être de ses populations.

— On nous écrit des Dardanelles le 21 décembre :

» Dans la journée du 14 de ce mois, un brick hellène sous le commandement du capitaine Yoanni Formosi a fait naufrage à Porto-Camro. Ce navire était, dit-on, assuré à Constantinople par la chambre de M. Andrüli. Il était chargé de diverses marchandises.

» Nous apprenons également le naufrage tout récent de la bombarde hellène *Maria*, capitaine Anastassi Pagouri, près de Rodosto à Knissinia-Tekrkmedjé. Son chargement est aussi composé de diverses sortes de marchandises.

— Voici un fait ajouté à tant d'autres de même nature, qui prouve qu'on ne saurait trop prendre de précautions pour s'assurer de la mort d'une personne avant l'inhumation. Ces jours derniers, la femme d'un persan bohémien nommé Plassan, étant malade depuis quelque temps, on crut qu'elle venait de rendre le dernier soupir. Le lendemain, on procéda à ses funérailles; on l'avait déjà descendue dans la tombe, et on avait jeté quelques pelletées de terre sur la bière, lorsqu'on entendit quelques soupirs. On examine le corps de la femme et on s'aperçoit qu'elle donne quelques signes de vie. On s'empresse de lui donner les secours nécessaires, et quelques instants après, elle sort de sa bière, quitte la tombe, et se trouve en mesure de retourner chez elle. Cette pauvre femme, qu'on croyait morte était seulement tombée en léthargie. Il est fort heureux pour elle que son assoupissement n'ait pas duré quelques minutes de plus. Sinon, on se figure aisément les tortures effrayantes qu'elle aurait eu à souffrir en se réveillant dans la tombe avant de mourir réellement.

— On lit dans le *Journal de Francfort*, sous la rubrique de Vienne, 26 novembre :

« L'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de l'empereur, est parti hier pour Venise en passant par Trieste, pour aller dans la mer Méditerranée à bord de la frégate la *Vénus*, avec l'escadre autrichienne qui doit y exécuter des évolutions. »

— Nous lisons dans le *Courrier d'Athènes* du 7 décembre :

« Nous venons d'apprendre que le mariage entre le prince Aldabert de Bavière et la princesse Marie-Louise-Anne, fille cadette du prince Charles de Prusse et petite-fille de la grande duchesse de Weimar, a été décidé. C'est M. Velland, ministre résident du roi de Bavière à Paris, qui a mené à bonne fin cette négociation matrimoniale.

» Le prince Aldabert aussitôt informé de l'adhésion de la cour de Prusse est parti pour Berlin avec une nombreuse suite. M. Pergles est attendu prochainement à Athènes porteur de la convention relative à la renonciation du prince Luitpold et à la transmission de ses droits de succession au prince Aldabert, convention qui, nous aimons à le croire, ne renfermera rien de contraire à la constitution et aux traités en vigueur. »

— « M. Le comte de Mosbourg est arrivé récemment dans cette capitale où il vient remplacer M. le capitaine d'état-major Sabatié, ancien premier secrétaire de la légation française en Grèce, parti, depuis plusieurs mois, en congé pour sa patrie. »

ASSOCIAZIONE COMMERCIALE-ARTIGIANA DI PIETÀ' IN COSTANTINOPOLI.

Carte di esenzione dalle visite e dai big'ietti di visita pel Capo dell Anno 1852, à beneficio de' Poveri.

Il Consiglio dell'Associazione Commerciale-Artigiana di Pietà avendo trovato opportuno fin dall'anno 1844, di introdurre in questa Capitale il pio e caritatevole uso adottato da molte città di Europa, di far tornare a beneficio dei Poveri l'uso pressochè inutile delle bigliettì di visita all'occasione del Capo d'Anno; — ed avendo avuto la soddisfazione di vedere che l'introduzione di questo pio e caritatevole uso va sempre più ad estendersi ed a procurare un maggiore incasso all'Associazione; — ha perciò l'onore di prevenire che anche in occasione del prossimo Capo d'Anno 1852 si rilasceranno delle CARTE DI ESENZIONE DALLE VISITE E DAI BIGLIETTI DI VISITA, mediante il pagamento di quella somma che la pietà e la generosità degli offerenti crederà di dover dare, non però al di sotto di piastre G. S. DIECI per ogni CARTA DI ESENZIONE.

Le CARTE DI ESENZIONE saranno a tale effetto depositate come nello scorso anno, in Pera A) nella Farmacia del Sig. ANTONIO CALLIZA, presso la Cancelleria Imp. di Russia; — B) nella Farmacia del Sig. EDOARDO OTTONI, rimpetto al Palazzo della Missione Imp. di Russia; — C) nella Officina del Sig. GIACOMO ANDERLICH, presso il Tekè: — in Galata, nella BORSA DI COMMERCIO.

Verranno pure aperti i relativi Registri, ove ogni offerente inscriverà il proprio nome e la somma da esso versata pel rilascio di una CARTA DI ESENZIONE, contrassegnata dal sigillo dell'Associazione. Tali Registri rimarranno aperti dal 3/15 Dicembre 1852, sino al 3/15 Gennajo 1852. — Essi verranno pubblicati nei varii Giornali di Costantinopoli.

Sarà libero a ciascuno di affigere le CARTE DI ESENZIONE alla porta della propria casa onde constatare il diritto acquisito di essere esente dalle visite.

Costantinopoli, 1/13 Dicembre 1852.

PER IL CONSIGLIO,
CAV. A. PEZZONI, Presidente.
CARLO HANSON, Tesoriere.
GIACOMO ANDERLICH, Ispettore perpetuo.
AVV. DIDACO PELLEGRINI, Segretario.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE.

(Londres, 6 décembre.)

Les journaux allemands de Francfort continuent, d'après le *Daily News* du 2 décembre, la nouvelle que le bruit circule à Londres de mésintelligences qui auraient surgi dans le cabinet. Le *Daily News* prétend que la réponse que lord Palmerston a donné aux adresses d'Isligton et Finsbury est le motif de ces discussions. M. le baron de Brunow, envoyé russe près la cour de St-James, doit avoir adressé des griefs à S. M. la reine au sujet de cette réponse, griefs auxquels auraient adhéré le comte Grey, en déclarant qu'il demanderait sa démission au cas où lord Palmerston resterait membre du cabinet.

On lit dans le *Mercure de Leeds*:

« Des bruits relatifs au projet de loi de lord John Russell pour la réforme de 1852 sont plus contradictoires que jamais. D'une part, on dit que le nouveau bill de réforme ne donn ra pas assez d'extension au suffrage pour former des membres du Parlement en faveur de certaines villes et districts, non représentés jusqu'à présent. De l'autre, on dit que le parti de la réforme parlementaire a promis de soutenir le projet de lord John Russel, pourvu qu'il accorde, dans toute son étendue, le suffrage tenancier.

» Le dernier bruit promet que le programme ministériel embrassera un grand plan de réforme financière. Prenant en considération la très grande réduction du prix des marchandises, sir Charles Wood annoncera l'intention du gouvernement d'opérer une grande réduction dans la dépense, laquelle, dans quelques départements, tient jusqu'à 25 pour 100.

» Les économies ainsi effectuées seront affectées à la réduction du droit sur le thé, le papier et les droits d'annonces, et à d'autres taxes sur des objets de consommation générale dans le but de donner une impulsion au commerce, et de réduire encore ultérieurement les dépenses de la vie. Quant à l'*income-tax*, son maintien sera proposé pour trois ans, avec des changemens considérables pour le mode de paiement. Les classes commerciales et professionnelles en seront allégées; mais l'impôt atteindra tous les revenus au delà de 50 liv. sterl. »

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

On lit dans la *Nouvelle Gazette de Prusse*:

« On répand, non sans dessein, le bruit que le gouvernement a le projet de mobiliser l'armée, notamment le 8e corps. Il est facile de deviner le but secret de pareilles insinuations. Nous pouvons assurer positivement que tous les bruits de cette nature sont complètement controuvés. Il est clair que la Prusse ne se fait illusion ni sur la situation de la France ni sur les éventualités probables de l'avenir; tout-fois elle se trouve elle-même dans le cas de pouvoir prendre une attitude expectante, sans troubler la marche des événemens par des mesures précipitées.»

La nouvelle ci-dessus est confirmée par la déclaration, faite dans la première chambre par M. le président du conseil, qui a donné l'assurance que l'armée ne sera pas mobilisée, mais que la Prusse saura se défendre si on l'attaque ou si elle est menacée; il a ajouté qu'aucune de ces deux éventualités n'était à craindre pour le moment.

Les ministres se trouvaient à la séance de la seconde Chambre des Etats, lorsque la première nouvelle des grands événemens qui s'accomplissaient à Paris est arrivée ici. Ils se sont réunis immédiatement pour délibérer.

Dans l'après-midi, le conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du roi.

La conséquence naturelle du sentiment de satisfaction que cette nouvelle a causé à été que l'on a résolu d'éviter de prendre aucune mesure qui pourrait être considérée comme une démonstration contre les événemens de Paris. C'est pourquoi aucune partie de l'armée ne sera mobilisée; même une proposition tendante à appeler les réserves du corps d'armée du Rhin n'a été appuyée que par une très faible minorité.

On est bien plus disposé à appuyer l'exécution ultérieure des projets de Louis-Napoléon qu'à faire contre eux la moindre démonstration.

Le président du conseil a aussi déclaré, le 4, dans la séance de la première Chambre que l'on ne songeait nullement à une mobilisation des troupes. Le télégraphe a constamment joué pour transmettre des dépêches du gouvernement dans différentes directions.

On a envoyé au comte de Hatzfeld, ambassadeur du roi à Paris, une instruction détaillée qui lui enjoint de manifester hautement, dans sa conduite, les vœux sincères du cabinet de Berlin, pour le succès des projets de Louis-Napoléon.

D'autres dépêches ont été expédiées au prince de Prusse et aux magistrats supérieurs de la province rhénane pour leur ordonner de cerner de plus près le frontière de France, afin que l'on puisse se garantir de toute réaction des événemens de France sur les provinces prussiennes.

AUTRICHE.

Vienne, le 4 décembre.

La *Gazette de Vienne* du 4 contient, dans sa partie non officielle, l'article suivant :

« Les dépêches telegraphques arrivées hier nous ont apporté la nouvelle d'un changement soudain, mais depuis longtemps attendu, de la situation à Paris. L'état des choses empirait chaque jour, le gouvernement était continuellement mis en question par les intrigues des partis rivaux et courait de plus en plus le danger de périr pour le moment dans le conflit de toutes ces prétentions opposées, sauf à être retiré plus tard peut-être du sang et de la boue. Par l'événement qui vient de s'accomplir, le pouvoir est resté pour le moment dans les mains auxquelles le suffrage du peuple l'avait d'abord confié; et si, comme nous n'en doutons pas, le Président exécute avec fermeté et modération le coup d'Etat, qui semble avoir été conçu avec habileté et prévoyance, les gouvernemens conservateurs n'auront aucun motif de considérer pour le moment un pareil événement comme désagréable pour eux.

» Dans l'année 1851, il n'y a qu'une seule tâche très importante pour tous : sauver la sûreté civile des maisons du parti qui a jusqu'à présent été par la destruction. Quelque fait de ce combat le sien est un ami de tout gouvernement conservateur, abstraction faite de l'origine de sa position individuelle vis-à-vis de ces gouvernemens, et a droit à leur estime. Louis-Napoléon a donné à cet égard de telles garanties, que nous ne pouvons douter de ses intentions, et son talent inconteste nous inspire la confiance qu'il saura, non seulement sauvir le pouvoir, ce qui est facile, mais aussi le conserver, ce qui est plus difficile, et n'est possible aujourd'hui qu'autant qu'il l'exercera dans l'intérêt de la paix, du droit et de la tranquillité de l'Europe. »

Dans la Gallicie, les arrestations continuent, mais personne ne peut en indiquer le véritable motif. Tous les individus arrêtés sont dirigés sur Vienne. On n'apprend rien relativement au comte Potocki: La nouvelle de sa mise en liberté n'était pas fondée.

DANEMARCK

A l'égard de la question de la succession danoise, on apprend que les propositions que la Russie a faites au duc d'Augustenbourg ont été acceptées par ce prince. L'Autriche et la Prusse auraient également déclaré qu'elles y adhéraient. M. de Prokesch a, dit-on, reçu hier des dépêches qui contiennent des instructions précises au cas que le Danemarck voulût faire de nouvelles propositions par l'intermédiaire du comte Bille-Brahe.

SUISSE.

(4 décembre.)

Le Conseil national a tenu sa première séance le 1er décembre. M. Sidler, landamman de Zurich, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a annoncé que les relations de la Suisse avec les puissances étrangères étaient parfaitement amicales. Dans le cas même où des explications diplomatiques seraient demandées d'un côté, l'affaire ne s'étendrait pas bien loin. Les autorités fédérales ont fait, relativement aux réfugiés politiques et aux menées de la propagande à l'égard de l'étranger, tout ce qu'on pouvait justement exiger d'elles, et peut-être sont-elles même alliées trop loin. Que la Suisse, eu égard à son territoire peu étendu, n'étende pas plus loin son influence politique, et l'étranger n'aura rien à craindre d'elle. »

Le Conseil national et le Conseil des Etats, réunis en Assemblée fédérale, ont procédé, le 4, à la nomination du gouvernement fédéral pour les quatre années qui suivent. Tous les anciens membres du Conseil fédéral ont été réélus.

ESPAGNE.

(Madrid, le 29 novembre.)

On dit que tout récemment M. Bravo Murillo, président du conseil, aurait exposé franchement à la reine, dans une audience particulière, que nonobstant la majorité compacte acquise au cabinet dans les Chambres, plusieurs fractions de cette Assemblée se montraient toujours hostiles, et que cette disposition pourrait motiver de la part du cabinet l'adoption de quelques mesures énergiques qu'il prendrait la liberté de soumettre à la reine; mais que S. M. était libre, avant toute chose, d'user de sa prérogative royale en modifiant son ministère.

La reine Isabelle II a déclaré au président du conseil qu'elle était trop fatiguée de modifications ministérielles pour vouloir apporter le moindre changement à un cabinet investi d'ailleurs de toute sa confiance. En conséquence, elle a laissé le président du cons il libre de lui proposer toutes les mesures qu'il pourrait juger utiles dans l'intérêt du pays. Ainsi des bruits de changement de ministère ne sauraient être sérieux aujourd'hui.

AMÉRIQUE.

Le *Times* publie des nouvelles de Valparaiso en date du 26 septembre. Les journaux de Valparaiso contiennent des récits détaillés sur la révolution qui a éclaté au Chili.

Le 14 septembre, quatre compagnies d'un bataillon d'infanterie qui avaient reçu l'ordre de se rendre à Valparaiso, se sont révoltées et ont pris la route d'Acongagua. Une brigade de cavalerie a été envoyée à leur poursuite. Le même jour on a reçu la nouvelle d'une révolte éclatée contre le gouvernement à Coquimbo. Une division des rebelles de Coquimbo s'est avancée vers Illapel, mais la milice les a repoussés. Le 19 on a appris qu'une insurrection avait eu également lieu à la Conception. Les rebelles s'étaient emparés du steamer *Arauco*, où ils trouvèrent une somme de 30,000 dollars appartenant au gouvernement. Les insurrections de Coquimbo et de la Conception se sont restreintes à ces deux villes, sans s'étendre aux environs. Le gouvernement de Santiago résistait fermement aux insurgés et on croyait qu'il deviendrait maître de l'insurrection. A Santiago, ainsi qu'à Valparaiso, villes qu'on peut regarder comme les piliers de la république, les dispositions les plus pacifiques n'ont pas cessé de régner.

Des nouvelles ultérieures, en date de Valparaiso du 7 octobre, publient des détails sur l'explosion de la révolte; elles confirment les renseignements qui précèdent.

Le nouveau président a prêté le 16 septembre, à Santiago, le serment d'usage et composé son ministère de la manière suivante : Antonio Varus, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères; Jeronimo Urmeneta, des finances; Fernando Lascana, de la justice; José Francisco Gana, de la guerre.

Les nouvelles de Washington, positives cette fois, nous ont annoncé l'arrangement amiable du différend avec l'Espagne. Il est sal lué réciproque des pavillons et la présentation au Congres des demandes d'indemnité ont été acceptés de part et d'autre pour bases de transaction, et ce nuage, si gros en apparence il y a huit jours, est complètement dissipé. Un moment néanmoins on a pu croire que cette discussion, à peine closé, allait faire place à une autre. Le dernier steamer de la Havane nous a appris que M. Thrasher, ex-éditeur du *Faro industrial*, dont nous avons successivement annoncé l'arrestation préventive et la mise au secret, venait d'être condamné à huit ans de travaux forcés. Aussitôt les déclamations, les appels à l'intervention du gouvernement fédéral ont repris de plus belle. Heureusement le langage des journaux connus pour être les interprètes de la pensée du cabinet a sur le champ rassuré l'opinion, en montrant que, loin de songer à faire de cette condamnation un prétexte à querelle, on est porté à Washington à la considérer comme justifiée de tout point par la participation secrète de M. Thrasher aux entreprises de Lopez.

BULLETIN COMMERCIAL.

Constantinople, 24 décembre.

CÉRÉALES.

Les nouvelles venues de l'Europe et surtout de l'Angleterre sont venues donner plus d'animation à notre marché. Une demande assez importante, d'après les dernières lettres de Londres, a lieu sur tous les entrepôts de grains, et l'exportation de ces depôts pour la Belgique, la Hollande et le Nord de l'Allemagne va journellement croissant. Les prix se sont par conséquent améliorés, car l'importation des céréales en Angleterre n'est plus en rapport avec les quantités qui sortent continuellement de ses dépôts. D'un autre côté, les événemens de Paris, loin de porter un coup au mouvement du commerce comme on semblait le craindre dans les premiers moments, ont ranimé les affaires languissantes et chacun se lance avec confiance dans les spéculations. Cet état de choses, tout nouveau, doit faire ressortir son active influence sur les transactions de notre place. Nous avons depuis quelques jours plus de soutien dans les prix et l'opinion générale est que la hausse qui est survenue se continuera, d'autant plus que la saison avancée ne permettra pas aux arrivages de la Mer-Noire d'être aussi réguliers et aussi abondants que par le passé. Les besoins de la consommation locale et des provinces asiatiques voisines de la capitale, sont toujours les mêmes et cela doit aussi contribuer au soutien des prix.

Nous avons eu pendant cette dérade environ 40,000 kilos de grains de toute sorte, achetés pour remplir les besoins de cette consommation. Une partie de 10,00 kilos mais d'Ibrail a été également tranfée pour l'Angleterre et 25,000 kilos blés tendres de Roumélie ont été achetés aussi pour la même destination aux prix de la cote.

Voici les cours du jour :

Blés durs d'Azoff, le kilo....	P. 20	21
» de Besserabie.....	» 19	20
» de Roumélie.....	» 17 1/2	18
» de Galatz.....	» 18	18 1/2
» Odessa.....	» 18 3/4	19 1/2
Blés tendres d'Ibrail.....	» 12	14
» de Galatz.....	» 15 1/2	16 1/2
» de Roumélie.....	» 15	16
Maïs de Roumélie.....	» 11 1/4	11 3/4
» de Bessarabie.....	» 12 1/2	13
» d'Ibrail.....	» 11	11 1/2
» de Galatz.....	» 12 1/2	13
Orges d'Ibrail.....	» 8 1/2	9
Seigles de Roumélie.....	» 10 1/2	11
Avoines.....	» 7	7 1/2

DÉPÔT.

Blés durs.....	150,000	kilos.
» tendres.....	60,000	»
Maïs.....	20,000	»
Orges.....	40,000	»
Seigles.....	manquent.	
Avoines.....	manquent.	

NOLISEMENTS.

Affaires calmes par suite du manque de navires. Cours soutenus. Nolisemens effectués :

Un anglais, *Theatica*, cap. Hooper, de 311 tons. d'ici pour pour l'Angleterre, a sch. 6 8/12 le quarter.

Un autrichien, *Amalia*, cap. Leva, de 295 tons, de Bourgas, pour Anvers, à schell. 8 1/2 le quarter.

Un anglais, *Isis*, cap. Saglor, de 303 ton. d'ici pour l'Angleterre, à schel. 6 1/2 le quarter.

ANNONCES.

Avis.

Les soussignés ont l'honneur de faire savoir à MM. les Négocians de cette place et au public en général :

Que les Bateaux à Vapeur anglais **QUEEN of SCOTLAND** de la portée de 450 tonneaux et de la force de 200 chevaux, commandés par le capitaine J. H. Brown et l'**EMPEROR** de la portée de 1,000 tonneaux et de la force de 400 chevaux, sous le commandement du capitaine Ch. Frost, feront à l'avenir les voyages de LONDRES à CONSTANTINOPLE touchant **Gibraltar** et **Malte**; au retour touchant aussi **Smyrne**.

Le bateau à vapeur **QUEEN of SCOTLAND** est attendu vers le fin du présent mois et repartira une semaine après son arrivée.

Les nolis seront fixés à des prix raisonnables.

MM. les voyageurs trouveront à bord de ces bateaux tout le confort et les soins désirables.

Pour plus amples informations s'adresser aux agents,

T. N. BLACK.
HAYES LAFONTAINE et Cie.

Constantinople le 24 décembre 1851.

COLLEGE ANGLAIS DE BOURNABAT,

PRÈS DE SMYRNE.

Les vacances de Noël commencerout le 24 décembre. La rentrée des Classes aura lieu le 12 janvier 1852.

Smyrne le 19 décembre 1851.

JAMES WHITTALL.
CHARLES WOOD.
Médecin de l'hopital anglais.

Avviso.

Il Maestro di ballo, Si nor G. PUNSIGNORI, allievo della R. Scuola di Napoli, dietro le speciale sua metodo d'insegnamento, rende di pubblica ragione, che nel due mesi, egli dimpegna, per tutte le danze da sala, a far franche quelle persone, che, anche senza nessuna idea di quest'arte, volessero onorarlo, approfittandosi delle sue lezioni, ridotte a prezzi discretissimi.

Indirizzarsi in Casa del maestro Lanza in Pera *Callionji-Kullak* accanto la farmacia

VINS VIEUX DE MADÈRE, des qualités les plus supérieures que l'île produit, à vendre chez M. CHARLES DEBOST à *Kouchedendun Han* à Galata, par caisse, et par domaine. (2.21)

AUX AMATEURS D'HORTICULTURE.

Les Sieurs MARGOT et Cie, membres des sociétés d'Horticulture de Paris, de Londres et de Gand, font savoir à MM. les amateurs qu'ils sont arrivés en cette ville avec un grand assortiment de plantes, de fleurs, en tout ce qu'on peut desirer de plus beau, ainsi qu'avec une belle collection d'arbres fruitiers, tout ce qu'il y a de plus nouveau et à gros fruits de toute espèce. S'adresser à leur magasin au Tekè, à Péra, à côté de la Lithographie de M. Cayol.

ENTREPOT DE COFFREFORTS de toute qualité et de toute grandeur d'après le dernier système de fabrication et garantis; prix excessivement modérés et aussi bon marché qu'en France. S'adresser à M. PIERRE BROSSARD, arquebusier mécanicien, à son magasin d'armes, à Galata.

VERITABLE HUILE
DE
FOIE DE MORUE

Préparée pour l'emploi médical aux îles Loffodes en Norwège, et soumise à l'analyse chimique

PAR M. L. J. DE JONGH,
DOCTEUR EN MEDECINE.

SIROP
DE POINTES D'ASPERGES,

PAR M. JOHNSON,
PHARMACIEN.

DÉPOT chez M. FRANCESCO DELLASSUDA Pharmacien, Grande rue de Péra (AGHA-DJAMISSI).

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE.